

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 13 août 2018 à 19 h au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur d'arrondissement;
Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe;
Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;
Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA18 170205

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 août 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

De présenter le dossier inscrit au point 65.01 immédiatement après le point 10.07.

Un débat s'engage.



LA PROPOSITION, TEL QU'AMENDÉE, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

RÉSOLUTION CA18 170206

APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 26 juin 2018 à 19 h et de la séance extraordinaire du 10 juillet à 9 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Sue Montgomery

Dans la foulée des difficultés rencontrées au cours des derniers mois, un nouveau contrat de recyclage sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Le nouveau DG de la Ville prend au sérieux le dossier du marquage des rues et travaille à des améliorations dès 2019, notamment le choix d'une peinture plus durable.

En référence au point 20.02 de l'ordre du jour, l'arrondissement souhaite aménager au moins un parc d'exercice canin par district.

Un projet pilote de subvention sera prochainement mis en place pour les citoyens qui privilégient les couches lavables.

Donne les étapes à venir à la suite de l'adoption des nouvelles limites de vitesse sur le territoire.

Les commentaires des citoyens dans le cadre de l'exercice du budget participatif seront pris en considération, et une soirée d'information sur le budget est prévue le 25 septembre.

Le prochain café de la Mairesse se tiendra à NDG le 28 août.

Les heures d'ouvertures des piscines et jeux d'eau seront prolongées.

Souhaite rencontrer les jeunes pour un 5 à 7 le 2 octobre, afin de mieux connaître leurs besoins dans le cadre de la mise en place d'un conseil jeunesse.

- Peter McQueen

Il n'est pas question de retirer unilatéralement les places de stationnement sur Grand Boulevard et des consultations sont prévues à cet égard.

Fait état du point 20.04 : un contrat est prévu pour l'éclairage au terrain de basketball du parc Georges-Saint-Pierre.

Félicite l'arrondissement pour le bon travail dans le cadre du contrat prévu pour les travaux d'essouchement (point 20.01) et signale que beaucoup reste à faire pour l'élagage.



Les travaux de réfection routière et de remplacement d'entrées d'eau perturbent la circulation : demande aux citoyens d'être patients.

Invite les citoyens et les élus à la Semaine des arts de NDG qui débute le 20 août.

Invite les citoyens à la rencontre prévue le 22 août à l'hôtel de ville de Westmount concernant les travaux sur le site de l'ancien échangeur Turcot.

- Lionel Perez

Donne le détail des travaux en cours et à venir pour changer les panneaux de limites de vitesse.

Se réjouit du point 20.02 portant sur l'aménagement d'une aire d'exercice canin dans son district et de la très bonne collaboration des personnes impliquées.

Suit de près les travaux liés à l'aménagement de la gare Canola dans la foulée de la mise en place du REM, et invite les citoyens riverains à lui faire part de leurs doléances.

Donne les raisons justifiant l'inscription, par Monsieur Rotrand et lui-même, de deux motions visant respectivement l'amélioration du marquage de la chaussée et une meilleure accessibilité à des terrains de cricket.

Salue les représentants des Philippines, gagnants de l'édition 2018 de l'International des Feux Loto-Québec.

Se réjouit de la progression du projet de subvention des couches lavables et de la nouveauté : la modulation de la subvention en fonction des revenus.

- Marvin Rotrand

Donne les raisons justifiant l'inscription des deux motions visant respectivement une meilleure accessibilité à des terrains de cricket et l'amélioration du marquage de la chaussée.

Félicite les représentants des Philippines, gagnants de l'édition 2018 de l'International des Feux Loto-Québec dont c'était la première participation.

Invite les citoyens à voter aux élections provinciales et se désolé de la réduction du poids politique de l'île, dont le nombre de circonscriptions est passés de 3 à 2 et dont l'issue des contestations à cet égard ne se fera qu'après les élections.

Présentera une motion au conseil municipal de septembre afin de recommander la hausse des taxes sur le tabac.

Un vernissage est prévu le 26 août pour une exposition d'oeuvres d'artistes locaux organisée par le *Creative Social Center*.

Remercie Monsieur Plante pour l'aménagement de jeux d'eau au parc Macdonald.

- Christian Arseneault

Invite les citoyens à l'événement *Sunset on Somerled* le 26 août dans le cadre de la Semaine des Arts, et à profiter de l'offre commerciale sur cette artère.

Annonce la complétion d'un nouveau terrain au parc Loyola et détaille les actions qui devront être prises pour rendre ce parc plus attrayant.

Un échéancier est en cours pour les consultations à venir concernant l'agrandissement du parc Loyola et l'aménagement des autres parcs.

Les travaux de réfection routière et remplacement des entrées d'eau tirent à leur fin : la Direction des TP fait pression sur les entrepreneurs pour qu'ils remplacent les gazons endommagés et remettent les parterres dans l'état où ils étaient avant les travaux.

Compte consulter les citoyens qui seront visés par des réfections routières en 2019, pour mettre en place des mesures afin d'atténuer les impacts des travaux.

Aucune soumission n'a été déposée pour des appels d'offres portant sur l'installation de dos d'ânes, de saillies et de supports à vélos : reflète l'état général du marché actuellement en surchauffe et occasionnera des délais.



Les problèmes liés au marquage de la chaussée peuvent être qualifiés de systémiques et la motion amendée présentée à cet égard devrait permettre de trouver des solutions.

Le prochain café citoyen dans Loyola se tiendra le 27 août.

- Magda Popeanu Les élus ont reçu le Plan d'actions 2019 – 2024 confectionné par le groupe de travail de la Table de lutte contre la pauvreté : des recommandations et des mandats seront déposés à ce sujet au prochain conseil. Un premier geste à cet égard est prévu aux points 20.06 et 20.08 où des subventions sont données à des organismes.
Des mesures sont prévues, dans le cadre du Plan d'action pour des conditions de logement décentes, afin de s'assurer que tous les résidents aient accès à des logements salubres, et la Stratégie d'inclusion des logements sociaux et abordables sera déposée au prochain conseil municipal.
Dans la foulée de la mise en place d'une station du REM dans CDN, certaines pistes cyclables ont été rapidement déplacées pour assurer la sécurité des utilisateurs.
Invite les citoyens à la vigilance pour éviter les coups de chaleur durant la canicule et souhaite un bon retour en classe.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

• Kwame King	Explique les conditions déplorables de son logement, infesté de vermine et d'insectes, et dépose un document à l'appui.
• Raveen Nagarajah	Membre de l'organisme Vaanavil Sports Club, souhaite l'accès à des terrains de jeux pour la pratique du cricket.
• Marc Thérout	Demande des explications concernant l'éventuel retrait de places de stationnement pour aménager une piste cyclable sur Grand Boulevard et dépose une pétition à cet égard.
• Mandal Subrata	Demande l'accès à des terrains de jeux pour la pratique du cricket.
• Michael Jay Tessler	Membre de l'Association des piétons et cyclistes de NDG, déplore la trop courte période de temps allouée aux piétons pour traverser certaines intersections (notamment Sherbrooke Ouest/Girouard et de Maisonneuve/Décarie) mettant en péril leur sécurité.
• Rachel Michie	Membre de l'Association des cyclistes et piétons de NDG, demande l'accès à des pistes cyclables protégées.
• Michael Shafter	Donne deux propositions pour l'utilisation éventuelle de l'ancien Théâtre Empress et dépose un document qui en donne le détail.
• Caroline Deléry	Demande la garantie que les 36 places de stationnement sur Grand Boulevard ne seront pas supprimées pour y aménager une piste cyclable.
• Francine Brodeur	De l'association des résidents de Glenmount, demande le renouvellement de l'entente entre l'arrondissement et Ville Mont-Royal, laquelle expirera le 31 décembre, pour permettre aux résidents du secteur Glenmount de continuer d'utiliser les services de sports, loisirs et bibliothèque de Ville Mont-Royal.



• Mathieu Rinaldi	De l'association des résidents de Glenmount, souhaite connaître l'intention du conseil quant au renouvellement de l'entente avec Ville Mont-Royal, pour permettre aux résidents de ce secteur de continuer d'utiliser les services de sports, loisirs et bibliothèque de Ville Mont-Royal.
• Michael Johnson	Membre de l'Association des piétons et cyclistes de NDG se demande ce qu'il advient de la décision d'augmenter la hauteur des gardes-corps du Viaduc Monkland.
• John Margolis	S'inquiète de la dangerosité pour les piétons qui souhaitent traverser la rue, des intersections Décarie/Queen-Mary et Isabelle/Queen-Mary et propose l'installation de caméras de surveillance pour intercepter les automobilistes qui ne respectent pas les feux de circulation.
• Aditi Choudhary	Demande l'accès à des terrains de jeux pour la pratique du cricket par des équipes féminines.
• Christopher Deehy	Président de l'association des résidents de Glenmount, sollicite l'appui du conseil pour le renouvellement de l'entente entre l'arrondissement et Ville Mont-Royal pour permettre aux résidents de ce secteur de continuer d'utiliser les services de sports, loisirs et bibliothèque de Ville Mont-Royal.
• Edmund Laflamme	Demande au conseil d'envisager d'autres options que celle de supprimer des places de stationnement sur Grand Boulevard, dans la foulée du réaménagement de la piste cyclable de ce boulevard.
• Laetitia Debout	Fait part de ses doléances concernant les impacts sur la santé et la sécurité des citoyens qui résident aux abords du chantier des travaux du REM à la gare Canora, et demande que des mesures soient mises en place pour les atténuer.
• Hossein Pourshafiey	Demande des précisions concernant la réserve des neuf lots ayant front sur la rue St-Jacques aux fins d'y aménager un parc. S'inquiète de la perte de revenu que cette initiative peut engendrer pour la Ville et des impacts pour les propriétaires visés par cette réserve.
• Virginie Robert	Intervenante à l'Œil de CDN, considère que l'arrondissement n'a pas assuré les suivis nécessaires pour régler les nombreux problèmes de salubrité et de sécurité vécus par certains locataires de l'avenue Linton et dépose un document à ce sujet.
• Karoly Stolcz	Demande que la branche malade d'un arbre sur sa propriété soit coupée.

La période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.

RÉSOLUTION CA18 170207

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

De prolonger la période de questions et de demandes du public afin de permettre aux deux derniers citoyens d'être entendus.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

• Kim Ly	Fait part d'un enjeu de sécurité pour certains résidents qui empruntent leur entrée de garage, depuis que la zone d'interdiction de stationnement sur le tronçon de rue situé entre le 5525 et le 5577, avenue Paré a été retirée.
• Marcel Jacques Bernier	Locataire dans un immeuble à logements sur Eckers, détaille les problèmes de sécurité et de salubrité avec lesquels il doit composer, et mentionne que sa demande pour obtenir un bac à rebus à l'intention des commerçants du voisinage n'a toujours pas été traitée.

La prolongation de la période de questions et de demandes du public est maintenant terminée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Marvin Rotrand Quelles sont les étapes à venir quant aux travaux de réfection routière sur le chemin Queen-Mary à l'ouest du boulevard Décarie, et aux travaux de réaménagement des intersections à l'est du boulevard Décarie pour les rendre plus sécuritaires.

Où en est l'arrondissement quant au lancement d'un appel d'offres pour la l'aménagement d'un parc dans le Triangle.

Fait part de la requête de la communauté juive qui souhaite que la collecte des déchets dans leur secteur se fasse deux fois semaine durant les grandes fêtes juives.
- Peter McQueen Où en est l'arrondissement quant à la réfection du chalet, de la plantation d'arbres et d'ajout de mobilier urbain au parc Notre-Dame-de-Grâce.
- Christian Arseneault Où en sommes-nous en quant à la sécurisation de l'aire de jeux au parc Loyola.
- Lionel Perez Demande un échancier très serré pour le réaménagement de la chaussée devant l'entrée charretière d'une propriété à la suite des travaux d'aménagement du Carrefour Giratoire De Vimy/Eckers, et demande comment sera aménagé ce rond-point.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

RÉSOLUTION CA18 170208
MOTION - PRATIQUE SPORTIVE DU CRICKET

CONTRE-PROPOSITION PRÉSENTÉE SÉANCE TENANTE.



ATTENDU QUE le cricket est l'un des trois sports émergents reconnus dans le Plan d'action 2018-2028 du Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal;

ATTENDU QUE, suite aux demandes des joueurs de cricket de l'arrondissement, la Direction de la Culture, des Sports et Loisirs et du Développement social a entamé des discussions avec les associations de cricket locales et proposé des solutions qui sont accueillies favorablement par la majorité de ces associations, et que le travail est toujours en cours;

ATTENDU QUE la Direction des sports et de l'activité physique de la Ville de Montréal reconnaît que « Les infrastructures actuelles ne répondent que partiellement aux besoins qui correspondent aux caractéristiques sociodémographiques de la population », et prévoit « proposer des programmes et projets adaptés à l'évolution des besoins de la population, en l'occurrence offrir de nouvelles opportunités de développement aux sports émergents ¹ ».

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

QUE le conseil d'arrondissement demande à la Directrice de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social de continuer ses démarches pour offrir des solutions intéressantes et à la mesure des moyens de l'arrondissement aux associations de cricket de l'arrondissement;

QUE le conseil d'arrondissement demande à la Directrice de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social de travailler avec son homologue de la Direction des sports et de l'activité physique de la Ville de Montréal afin de s'assurer que CDN-NDG soit représenté au sein des prochains groupes de travail sur le développement des sports émergents.

¹ Ville de Montréal, Plan d'action 2018-2028 du Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal, p. 11

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'ajouter le résolu suivant à la suite des autres résolus :

QUE les services de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement présentent un rapport sur l'évolution des démarches au plus tard au conseil d'arrondissement de décembre 2018.

LA CONTRE-PROPOSITION PRÉSENTÉE SÉANCE TENANTE, TELLE QU'AMENDÉE, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.01 1183571015



RÉSOLUTION CA18 170209

SECONDE PROLONGATION DE CONTRAT - ENTREPRISE KÉPASC - TRAVAUX D'ESSOUCEMENT

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à Entreprise Képasc (7762763 Canada inc.), une seconde prolongation de contrat pour des travaux d'essoucement pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce;

D'autoriser une dépense à cette fin de 141 161,02 \$ taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires le cas échéant - Appel d'offres public 17-16369;

D'imputer cette dépense tel qu'inscrit à même l'intervention de la Direction des services administratifs et du greffe.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1177413002

RÉSOLUTION CA18 170210

CONTRAT - TERRASSEMENT LIMOGES & FILS - PARC PLACE DE DARLINGTON

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'accorder à la firme Terrassement Limoges & fils un contrat pour les travaux d'aménagement d'une nouvelle aire d'exercice canin (AEC) au parc Place de Darlington (parc no 0140-000), au montant de 256 660,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-DAI-035;

D'autoriser une dépense à cette fin de 265 858,76 \$ comprenant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1185896003

RÉSOLUTION CA18 170211

PRISE EN CHARGE - TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DE CHAUSSÉE - RUE SHERBROOKE

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'offrir au conseil municipal, conformément à l'article 85 alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, la prise en charge, par l'arrondissement, de la coordination et la réalisation des travaux de resurfaçage de chaussée sur la rue Sherbrooke entre la bretelle autoroute 15 Nord (Décarie) et le boulevard Décarie, et ce, dans le cadre de l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-010 (PRCPR-2018) portant sur les travaux de planage de surface, de revêtement bitumineux des chaussées et de trottoirs, là où requis, sur les différentes rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1185153009

RÉSOLUTION CA18 170212

CONTRAT - NÉOLECT INC. - PARC GEORGES-SAINT-PIERRE

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Sue Montgomery
Christian Arseneault

D'accorder à la firme NEOLECT INC. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 76 664,63 \$ taxes incluses, pour le projet d'éclairage du terrain de basket-ball au parc Georges Saint-Pierre, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro CDN-NDG-18-AOI-DAI-050 ;

D'autoriser une dépense à cette fin de 76 664,63 \$ taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 7 664,46 \$ (incluant les taxes) à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 4 215,45 \$ (incluant les taxes) à titre de budget d'incidences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1184921001

RÉSOLUTION CA18 170213

CONTRAT - CATALYSE URBAINE - AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU PARC

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'accorder à la firme Catalyse urbaine Inc., un contrat de gré à gré pour services professionnels au montant de 22 414,61 \$, taxes incluses, pour l'analyse du site et le développement de lignes directrices d'aménagement pour un nouveau parc public à l'intersection des avenues Mackenzie et Westbury.

D'autoriser une dépense à cette fin de 22 414,61 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'approuver le projet de convention à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1183558043

RÉSOLUTION CA18 170214

CONVENTIONS ET SOUTIEN FINANCIER - 2 ORGANISMES

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Peter McQueen

D'accorder un soutien financier de 18 000 \$ à « Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce » et 9 000 \$ à « Centre communautaire Mountain Sights », incluant toutes les taxes, si applicables, pour la période se terminant le 31 décembre 2018 conformément au protocole d'entente entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de la Ville de Montréal (MIDI-Ville).

D'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



20.06 1181247008

RÉSOLUTION CA18 170215

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE ET AVENANT À LA
CONVENTION - PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-
GRÂCE**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'autoriser la signature d'un avenant à la convention de contribution financière intervenue entre l'arrondissement et Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CA18 170113) pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (TANDEM) pour l'année 2018, et autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 3 015\$, incluant toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1181247009

RÉSOLUTION CA18 170216

**CONVENTION ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE -
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CÔTE-DES-
NEIGES**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 55 000 \$, toutes taxes comprises si applicables, à la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges afin de maintenir l'intervention communautaire de la CDC en matière de logement (priorités deux et quatre du Projet de plan stratégique du quartier qui sera adopté en septembre 2018), pour une durée de un an, soit le temps qu'un financement récurrent puisse être assuré.

D'approuver le projet de convention à cet effet.

D'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1187772034



RÉSOLUTION CA18 170217**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 8 ORGANISMES**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 4 350 \$.

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Les Habitations Adaptées et Accessibles Tango 4235, avenue Prince-of-Wales Montréal (Québec) H4B OA2 a/s Mme Susan Clarke, présidente NEQ: 1162953120	Pour aider à l'organisation d'une activité d'échange interculturel pour les locataires qui ont une incapacité physique.	TOTAL : 500 \$ Peter McQueen 100 \$ Christian Arseneault 200 \$ Sue Montgomery 200 \$
Club d'haltérophilie Concordia International 5187, avenue Coolbrook Montréal (Québec) H3X 2L2 a/s M. John Margolis, président NEQ : 1160741303	Pour soutenir le Club dans la réalisation de ses activités estivales.	TOTAL : 200 \$ Marvin Rotrand 200 \$
Conseil Communautaire NDG 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce, bureau 206 Montréal (Québec) a/s Mme Halah Al-Ubaidi Directrice NEQ: 1142718700	Pour soutenir les activités aux résidents organisées dans le cadre du <i>Westhaven Neighbourhood Block Party</i> du 21 juillet.	TOTAL : 500 \$ Christian Arseneault 250 \$ Peter McQueen 100 \$ Sue Montgomery 150 \$
Communauté Hellénique du Grand Montréal 5777, avenue Wilderton Montréal (Québec) H3S 2V7 a/s M. Nicholas Pagonis, président NEQ: 1166648726	Pour favoriser la réalisation des activités estivales 2017 organisées pour la communauté grecque.	TOTAL : 1 250 \$ Magda Popeanu 500 \$ Sue Montgomery 500 \$ Lionel Perez 250 \$



Organisme	Justification	Montant et Donateur
<p>12^e Groupe scout Notre-Dame-de-Grâce 5333, avenue Notre-Dame-de-Grâce Montréal (Québec) H4A 1L2</p> <p>Aa/s Mme Marjorie Vandycke</p> <p>NEQ: 1147600986</p>	<p>Pour la réalisation de leur projet en canot-camping aux Îles de la Madeleine avec un groupe de 30 jeunes de 15 à 17 ans.</p>	<p>TOTAL : 500 \$</p> <p>Peter McQueen 300 \$ Sue Montgomery 200 \$</p>
<p>Balconfête/Porchfest a/s Mme Aurora Robinson et Mme Sara Ring</p> <p>FIDUCIAIRE : Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce, Bureau 204 Montréal (Québec) H4A 1N1</p> <p>a/s Mme Halah Al-Ubaidi Directrice générale</p> <p>NEQ : 114 271 8700</p>	<p>Afin d'aider à l'organisation des activités du Festival Balconfête/Porchfest dans NDG.</p>	<p>TOTAL : 500 \$</p> <p>Sue Montgomery 500 \$</p>
<p>La Compagnie de Danse Folklorique Philippine de Montréal Pamana Ng Luzviminda 5891, boulevard LaSalle Montréal (Québec) H4H 1P6</p> <p>a/s M. Shirling Rose De La Paz Président</p> <p>NEQ : 1163271019</p>	<p>Pour soutenir l'organisation des activités de financement qui auront lieu le 25 août au Collège Brébeuf.</p>	<p>TOTAL : 500 \$</p> <p>Marvin Rotrand 250 \$ Lionel Perez 250 \$</p>
<p>Comité des locataires Soleil Bourret 5820, boul. Décarie, bureau 309 Montréal (Québec) H3X 2J6</p> <p>a/s Monsieur Marius Negrau Président</p> <p>NEQ : 116 5124 802</p>	<p>Afin de continuer d'offrir aux résidents de l'immeuble un programme culturel et social varié pour 2018. Ce programme favorise l'amélioration de la qualité de vie de chacun ainsi que les contacts entre les personnes d'origines ethniques différentes.</p>	<p>TOTAL : 400 \$</p> <p>Marvin Rotrand 400 \$</p>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1183930005



RÉSOLUTION CA18 170218

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - AOÛT ET SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 13 août 2018 » joint au sommaire décisionnel, et édicter les ordonnances numéros OCA18 17044, OCA18 17045 et OCA18 17046 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1187838001

RÉSOLUTION CA18 170219

AVIS DE MOTION

Madame Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement visant à autoriser l'occupation d'une partie du rez-de-chaussée et de la mezzanine du bâtiment situé au 4054, rue Jean-Talon ouest, à des fins de garderie, en vertu de l'article 134 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (L.R.Q., chap. S-4.1.1), et dépose le projet de règlement.

40.02 1183558032

RÉSOLUTION CA18 170220

AVIS DE MOTION

Madame Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges--Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin de modifier les dispositions particulières applicables aux zones 0034 et 0842 (secteur Le Triangle).

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RCA18 17303

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen



D'adopter, tel que soumis, le projet de règlement RCA18 17303 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin de modifier les dispositions particulières applicables aux zones 0034 et 0842 (secteur Le Triangle).

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1183558037

RÉSOLUTION CA18 170221

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA18 17299

ATTENDU QUE le projet de règlement RCA18 17299 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'agrandir la zone 0717 à même une partie de la zone 0713 (3744, avenue Prud'homme) et d'augmenter le taux d'implantation maximal et la hauteur maximale dans la zone 0055 (5350, avenue Rosedale) a été précédé d'un avis de motion et a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 26 juin 2018;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement RCA18 17299 a été tenue le 7 août 2018, conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE le Règlement RCA18 17299 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire, conformément à l'article 123.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

ATTENDU QUE des copies du Règlement RCA18 17299 sont mises à la disposition du public conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'adopter, sans changement, le Règlement RCA18 17299 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'agrandir la zone 0717 à même une partie de la zone 0713 (3744, avenue Prud'homme) et d'augmenter le taux d'implantation maximal et la hauteur maximale dans la zone 0055 (5350, avenue Rosedale).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1183558022



RÉSOLUTION CA18 170222

DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ DIVISE - 4619-4621, AVENUE DE HAMPTON

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 4619-4621, avenue de Hampton, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1183558034

RÉSOLUTION CA18 170223

DÉROGATION MINEURE - 4980, RUE BUCHAN

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder une dérogation mineure relative au nombre minimal d'unités de stationnement pour vélo requis pour le bâtiment situé au 4980, rue Buchan, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1183558033

RÉSOLUTION CA18 170224

DÉROGATION MINEURE - 4134, AVENUE OLD ORCHARD

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder une dérogation mineure afin de régulariser la localisation d'une piscine creusée au 4134, avenue Old Orchard, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1183558038



RÉSOLUTION CA18 170225**PIIA - 3800, CHEMIN QUEEN-MARY**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez

D'autoriser, conformément au titre VIII (PIIA) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), articles 28.3, 66, 88, 88.1, 118.1, 337.1 et 345.2 et du *Règlement concernant le site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal* (03-150) articles 25, pour l'ajustement des plans destinés à l'émission du permis, afin de modifier une partie des matériaux de revêtement extérieur, de retirer deux sections de lanterneaux, de retirer un bassin d'eau, à l'ajout d'une hotte de cuisine, à l'abattage de 5 arbres additionnels et l'approbation du plan lumière de la basilique et ce, en lien avec l'autorisation déjà délivrée par la résolution CA17 170173, le 5 juin 2017, pour le site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, au 3800, chemin Queen Mary.

La présente autorisation a pour effet d'approuver les plans A0110, A0200, A1000 à A1003, A1100, A1101, A1100, A1111, A1120, A1121, A1130, A1131, A1200, A1210, A1211, A1300, A2000, A2001, A2010, A2011, A2020, A2021, A2030, A2031, A2040, A3000 à A3002, A3010, A5000, A6000 et A6001 de la firme d'architecture Lemay, de même que les plans numérotés : AP-01 à AP-09, signés par Jean-Jacques Binoux, architecte paysagiste, tous estampillés du 25 juillet 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, annexés en pièces jointes au présent dossier et faisant partie intégrante de la demande de permis de transformation 3001134767.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1183558020

RÉSOLUTION CA18 170226**PIIA - 4601, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Christian Arseneault

D'approuver les documents en vertu du titre VIII (PIIA) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), en tenant compte des critères proposés aux articles : 118.1, 118.6, 122.5.1, 345.2 et 668 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) et à l'article 19 du Projet particulier PP-12, pour la délivrance de deux permis permettant l'abattage de 137 frênes morts ou dépérissants et de 43 autres arbres ainsi que leur remplacement, sur la propriété du cimetière Notre-Dame-des-Neiges situé au 4601, chemin de la Côte-des-Neiges, tel que proposé dans les rapports de la firme Nadeau, datés du 2 avril 2018 et du 22 mai 2018 (en pièce jointe) - dossier relatif aux demandes de permis 3001429725 et 3001429730.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



40.09 1183558040

RÉSOLUTION CA18 170227

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA18 17301

ATTENDU QUE le projet de règlement modifiant le *Règlement établissant une rémunération additionnelle pour le maire d'arrondissement* (RCA07 17132), afin de soustraire de la rémunération globale prévue à cette fin, la rémunération additionnelle de 15 000 \$ qui avait été adoptée par le conseil d'arrondissement le 6 août 2007, a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018, et que des copies ont été mises à la disposition du public, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE ce projet de règlement a fait l'objet d'une présentation à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018 et, le 20 juin 2018, de la publication d'un avis public conformément aux articles 7, 8 et 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, c. T-11.001);

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumis, le *Règlement modifiant le Règlement établissant une rémunération additionnelle pour le maire d'arrondissement* (RCA07 17132).

Un débat s'engage.

La mairesse Sue Montgomery, la conseillère Magda Popeanu et les conseillers Lionel Perez, Peter McQueen et Christian Arseneault votent en faveur de la proposition.

Le conseiller Marvin Rotrand vote contre la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

40.10 1173930008

RÉSOLUTION CA18 170228

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA18 17302



ATTENDU QUE le projet de règlement modifiant le *Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement occupant certaines fonctions* (RCA17 17283) a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018, et que des copies ont été mises à la disposition du public, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE ce projet de règlement a fait l'objet d'une présentation à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018 et, le 20 juin 2018, de la publication d'un avis public, et ce, conformément aux articles 7, 8 et 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, c. T-11.001);

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumis, le *Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement occupant certaines fonctions* (RCA17 17283).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1183571009

RÉSOLUTION CA18 170229

NOMINATION CÉLÉBRANT - PETER MCQUEEN - MARIAGES ET UNIONS CIVILES

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Magda Popeanu

De demander au ministre de la Justice de désigner M. Peter McQueen, conseiller de Ville du district de Notre-Dame-de-Grâce, pour agir à titre de célébrant compétent pour célébrer des mariages et des unions civiles sur le territoire de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1183930004

RÉSOLUTION CA18 170230

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - JUIN 2018



Mme Sue Montgomery dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour la période du 1^{er} au 30 juin 2018.

60.01 1184535010

RÉSOLUTION CA18 170231

DÉPÔT - ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET REVENUS 2018 - AU 30 JUIN 2018

Mme Sue Montgomery dépose l'évolution des dépenses et des revenus projetés pour l'année 2018 en date du 30 juin 2018, pour l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et de l'état des revenus et des dépenses réels au 30 juin 2018 comparé avec le 30 juin 2017.

60.02 1186954003

RÉSOLUTION CA18 170232

MOTION - MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE DANS L'ARRONDISSEMENT

CONTRE-PROPOSITION PRÉSENTÉE SÉANCE TENANTE.

ATTENDU QUE le marquage de la chaussée est un élément essentiel de la gestion du trafic de toute municipalité, et permet aux véhicules de circuler de façon plus efficace et sécuritaire tout en améliorant grandement la sécurité des piétons et des cyclistes;

ATTENDU QUE la responsabilité du marquage routier pour les neuf arrondissements de l'ancien territoire montréalais, dont celui de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, incombe à la division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage qui est localisé dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie;

ATTENDU QUE la charge de travail a beaucoup augmenté dans ces dernières années, avec, par exemple, deux fois plus de passages écoliers, trois fois plus de kilomètres de pistes cyclables et 20 fois plus de dos-d'âne à marquer depuis 2007;

ATTENDU QUE les ressources affectées au marquage n'ont pas cru au même rythme;

ATTENDU QU'à cause de la sévérité des hivers dans la région de Montréal, plus précisément l'utilisation du sel et des abrasives ainsi que le passage des déblayeurs, la chaussée doit être repeinte régulièrement, même quand on utilise les peintures et autres produits plus coûteux et plus néfastes pour l'environnement;



ATTENDU QUE depuis 2012 les normes fédérales obligent l'utilisation des peintures à faible teneur en composés organiques volatils, une réglementation qui est souhaitable pour des raisons environnementales mais qui réduisent d'une façon importante la durabilité ainsi que la visibilité du marquage;

ATTENDU QUE des membres du conseil de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ainsi que les conseillers d'autres arrondissements demandent depuis plusieurs années que le marquage des passages pour piétons, des zones scolaires, des bandes d'arrêt, des dos d'âne, etc. soit effectué plus rapidement;

ATTENDU QUE malgré que ce soit un problème qui perdure depuis plusieurs années, aucune démarche importante n'a été entreprise par d'autres administrations centrales pour résoudre des déficiences structurelles dans le marquage;

ATTENDU QUE suite à des demandes de CDN-NDG et d'autres arrondissements, l'administration de Valérie Plante a mandaté la Service de la performance organisationnelle (SPO) de proposer des solutions à mettre en oeuvre dès 2019 pour mieux répondre aux attentes des élus et de la population.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

QUE ce conseil affirme qu'il y a place à l'amélioration pour des services de marquage adéquat de la chaussée.

QUE le conseil décrète qu'à partir de 2019, la priorité en matière de marquage de la chaussée sera accordée autant aux passages pour piétons et aux zones scolaires que les bandes cyclables et que les solutions qui seront proposées par le directeur de l'arrondissement et par le directeur des travaux publics doivent tenir compte de cette priorité.

QUE le conseil affirme son appui pour l'analyse en cours par le Service de la performance organisationnelle (SPO) et propose que toute solution soit considérée, incluant l'utilisation de peintures ou produits plus résistants ainsi que les services des compagnies privées spécialisées dans le marquage.

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Lionel Perez

D'ajouter le RÉSOLU suivant à la suite des autres RÉSOLUS :

QUE le conseil invite les services à s'assurer que les normes de services suivantes soient respectées à compter de 2019 :

- pour les zones scolaires, que le marquage soit complété d'ici au 1^{er} juin;
- pour l'ensemble des autres zones, que le marquage soit complété d'ici au 15 juillet.



Les conseillers Lionel Perez et Christian Arseneault votent pour l'amendement à la contre-proposition présentée séance tenante.

La mairesse Sue Montgomery, la conseillère Magda Popeanu et les conseillers Peter McQueen et Marvin Rotrand votent contre l'amendement.

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

LA CONTRE-PROPOSITION PRÉSENTÉE SÉANCE TENANTE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

65.02 1183571016

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 h 35.

Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA18 170205 à CA18 170232 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

